Une image contenant logo

Description générée automatiquement**17 L’arbitrage entre consommation et épargne**

**SYNTHÈSE RÉDIGÉE**

1 Les déterminants de la consommation et de l’épargne

Le revenu disponible des ménages (= revenus primaires + revenus de transferts - impôts et taxes) se répartit entre la consommation et l’épargne. Différents facteurs peuvent influencer le choix des ménages : des déterminants économiques, des déterminants non économiques aussi appelés déterminants socio-culturels.

**A Les déterminants économiques**

**1) La situation économique du pays**

- Le niveau de l'emploi : mesuré grâce au taux de chômage, il est un bon indicateur de la santé économique d'un pays. Plus le taux de chômage est bas, plus le niveau de l'emploi est élevé. Cela favorise la consommation et l'épargne grâce à des revenus disponibles plus importants au niveau national.

- Le niveau de salaire : une hausse de salaire entraîne une hausse de revenu disponible. Les ménages pourront satisfaire davantage de besoins et épargner la part restante du revenu disponible.

- Le niveau des prix : mesuré grâce à l'inflation, il peut impacter la consommation des ménages qui peuvent renoncer à certains achats non indispensables en cas de hausse des prix.

- Les taux d'intérêt : la Banque Centrale Européenne supervise les banques des pays membres, dont la Banque de France. C'est elle qui décide du taux directeur qui déterminera ensuite celui du taux d'intérêt dans chaque pays. Ainsi, plus le taux d'intérêt est bas, plus les agents économiques seront incités à emprunter pour financer leurs projets ou investissements. Cela favorisera une hausse de la consommation et la baisse des montants épargnés.

**2) Le revenu disponible**

Il est le résultat de la somme des revenus primaires (travail et capital) et des revenus de transfert (aides sociales), auxquels on soustrait les impôts et les taxes.

Plus le revenu disponible est élevé, plus la consommation représentera une faible part de ce revenu et l'épargne sera importante. Les hauts revenus pourront donc investir grâce à l'épargne capitalisée et accroître leur patrimoine. Ce patrimoine rapportera à son tour des revenus supplémentaires. C'est le cercle vertueux « revenu – épargne – patrimoine ».

**3) Les motivations à l'épargne**

Elles peuvent être classées en trois catégories :

- L'épargne à court terme est une épargne de précaution afin de se prémunir contre des dépenses imprévues. Les ménages se constituent cette épargne par peur de l’avenir. L'épargne doit donc être disponible immédiatement et aura un rendement faible.

- L'épargne à moyen terme est une épargne qui sera utilisée pour la réalisation d'un projet futur (achat d'une voiture ou réalisation de travaux par exemple). Cette épargne diffère donc la consommation. Les ménages vont également privilégier les produits d'épargne sans risque et disponible rapidement. Le rendement sera faible.

- L'épargne à long terme est une épargne en vue de la constitution d’un patrimoine, pour soi-même ou ses descendants. Dans ce cas, le ménage ne recherche pas à ce que son épargne soit disponible immédiatement (= liquidité de l'épargne). Cela peut être l'occasion d'investir dans l'immobilier pour pouvoir obtenir un revenu supplémentaire grâce à la location du bien.

**B Les déterminants non-économiques (ou socio-culturels)**

**1) L'âge**

Tout au long de la vie, les besoins à satisfaire et le revenu disponible évoluent. Ainsi, la nécessité de consommer et la capacité d'épargner vont suivre le cycle de vie. Un jeune adulte aura de faibles revenus qu'il consacrera en grande partie à sa consommation. Il ne pourra pas épargner. En milieu de vie, il pourra épargner davantage grâce à une augmentation de son revenu disponible. Dès l'âge de la retraite, les revenus disponibles diminueront mais afin de conserver son niveau de vie, le ménage pourra utiliser l'épargne qu'il aura constituée auparavant. Toutefois, cette dernière idée est à nuancer car avec le vieillissement de la population, les économistes ont noté une augmentation du taux d'épargne grâce à une accumulation patrimoniale.

**2) Le groupe social et groupe d'appartenance**

L'agent économique est un être social. Il est influencé par son environnement. Il va chercher à reproduire les comportements de consommation et d'épargne de son groupe social et de de son groupe d'appartenance. Mais cela peut aussi conduire à un effet d’imitation où l'individu cherchera à copier les pratiques de catégories sociales supérieures (qui pourra être son groupe de référence).

**3) La culture**

Le lieu d'habitation (milieu urbain / milieu rural), les habitudes et la culture d'une région influencent également la consommation et l'épargne des ménages.

**2 La mesure de la consommation et de l'épargne**

**A La propension moyenne à consommer ou à épargner**

La propension moyenne est le calcul d'une proportion entre les montants dépensés pour consommer (ou épargner) et le revenu disponible.

Propension moyenne à consommer = consommation / revenu disponible.

Propension moyenne à épargner = épargne / revenu disponible.

La propension moyenne à épargner est aussi appelé taux d'épargne.

Les calculs de propension moyenne peuvent aussi s'exprimer en pourcentage en multipliant le résultat par cent.

Il est à noter que plus le revenu est important et plus la part consacrée à la consommation sera faible, donc : propension moyenne à épargner > propension moyenne à consommer.

Et inversement, plus le revenu disponible est faible, plus la part de la consommation sera importante, donc : propension moyenne à consommer > propension moyenne à épargner.

**B La propension marginale à consommer ou à épargner**

Calculer une propension marginale consiste à mesurer la part de supplément de revenu qui a été utilisée pour la consommation ou l'épargne.

Propension marginale à consommer = variation de la consommation / variation du revenu disponible.

Propension marginale à épargner = variation de l'épargne / variation du revenu disponible.

Les calculs de propension marginale peuvent aussi s'exprimer en pourcentage en multipliant le résultat par cent.

Un ménage modeste profitera d'une hausse de ses revenus pour satisfaire davantage de besoins et acheter des biens ou des services dont il se privait auparavant. Cela augmentera donc sa propension marginale à consommer. À l'inverse, pour un ménage aisé, une hausse de leur revenu disponible entraînera une augmentation de leur propension marginale à épargner puisque leurs besoins de consommation sont déjà satisfaits.

3 Revenus, épargne et patrimoine

**A Une relation d'interdépendance**

Il existe une relation d'interdépendance entre les revenus, l'épargne et le patrimoine. La variation de l'un de ces éléments entraînera la variation des deux autres. En effet, la part du revenu qui n'est pas consommée sera épargnée. Cette épargne pourra être utilisée pour subvenir à des frais imprévus, réaliser des projets à moyen terme ou bien pour se constituer un patrimoine. Le patrimoine pourra à son tour être source de revenus grâce aux intérêts, dividendes ou loyers perçus. C'est un cercle vertueux dès que le ménage est en mesure d'épargner. Il faut noter que le patrimoine des Français provient majoritairement de l'héritage (environ 75 %) et qu'il est plus difficile de se constituer un patrimoine avec ses seuls revenus du travail.

**B L'épargne**

L'épargne se présente sous deux formes :

- l'épargne financière qui comprend tous les produits d'épargne comme les livrets règlementés, les assurances vie, les actions et les obligations, l'épargne salariale ;

- l'épargne non financière qui comprend les investissements en biens immobiliers.

Un ménage choisi son produit d'épargne en fonction du rapport risque / rendement qu'il recherche. S'il souhaite un placement sûr et pouvoir récupérer rapidement ses fonds, il optera pour un livret d'épargne règlementé (livret A par exemple). Mais ce produit d'épargne n'aura pas un rendement important avec un taux d'intérêt compris entre 1 et 2 % en fonction des périodes.

À l'inverse, si le ménage souhaite avoir un rendement élevé, il devra prendre davantage de risques. Il pourra se tourner vers les actions et obligations. Le ménage sera détenteur de parts d'entreprises dont la valeur pourra fluctuer au fil des mois. Il percevra des dividendes si l'entreprise est en bonne santé financière. Ainsi, le ménage doit faire le choix entre prise de risques et rendement pour placer son argent.

**C Le patrimoine**

Le patrimoine désigne l'ensemble des biens détenus par un individu, un ménage ou une entreprise auquel on déduit l'ensemble des dettes restantes (prêts). Il peut être financier, immobilier ou professionnel. Le patrimoine provient d'une accumulation d'épargne qui a permis un investissement mais il peut aussi être issu d'un héritage comme c'est le cas pour 2/3 des Français. Le patrimoine n'intègre pas les biens durables tels que les voitures ou équipements de la maison (télévision, réfrigérateur, etc.).